

MADIÈRE **infos**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°27 - Mai 2017

ÉDITORIAL

Le dimanche 7 mai, les électeurs français ont élu un nouveau Président de la République pour cinq ans. La participation nationale au scrutin avec 75% a été conforme aux élections présidentielles passées. Pour notre commune, la participation a été de 85% au 1er tour et de 78% au second. Depuis huit mois, difficile d'échapper, ne serait-ce qu'un jour, à des émissions de « politique politicienne ». Les élections, appelées « Elections primaires » de droite, ensuite de gauche et les élections présidentielles, nous ont abreuvées, à travers les médias, d'informations, de débats parfois intéressants, quelquefois inutiles, souvent démagogiques où beaucoup de sujets furent abordés, sauf, bien sûr, les plus importants.

Désormais, le Chef de l'Etat nouvellement élu est dans l'obligation de traiter les vrais sujets, d'intérêt général, qui concernent directement les citoyens. D'abord le développement économique permettant la création d'emplois et améliorer ainsi le pouvoir d'achat des familles concernées. Aujourd'hui, notre pays compte plus de six millions de personnes qui sont, soit sans emploi, soit en emploi précaire avec quelques heures de travail par semaine. Ensuite la Sécurité des citoyens notamment face au terrorisme que nous devons com-

battre sans aucun état d'âme, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit. Puis, le dossier « Européen ». Il est désormais impératif de rallumer le moteur Franco-Allemand pour impulser un nouveau souffle à l'Union Européenne en lui apportant les réformes nécessaires pour un fonctionnement plus efficace, et en traitant uniquement les grands dossiers communs aux pays Européens.

Les 11 et 18 juin prochains auront lieu les élections législatives (les dernières pour 2017 de cette longue série, OUF !) pour élire les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Une majorité de citoyens lassée de la « *politique politicienne* » souhaite que des élus de différentes formations politiques décident de travailler ensemble dans l'intérêt général de notre pays.

Beaucoup d'élus dits « *modérés* » et qui ont soif de plus de liberté le souhaite également. Alors chiche... et comme disait André Gide : « *Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles, que tant qu'on ne les a pas tentées* ».

Jean DEJEAN



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 7 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2017 à l'unanimité en reprenant les résultats des comptes administratifs et de gestion, 2016 qui présentent un résultat net cumulé excédentaire d'un montant de 4 932,50 euros pour la section de fonctionnement, et un résultat net cumulé excédentaire d'un montant de 86 350,20 euros pour la section d'investissement. Pour 2017, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter

les taux d'imposition des taxes communales ; celles-ci sont donc maintenues au niveau de 2015. Seules les bases locatives sur lesquelles s'appliquent les taux d'imposition connaissent, comme chaque année, une revalorisation décidée par l'Etat. Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des taxes communales avec trois autres communes du Terrefort, ainsi que les taux moyens communaux au niveau départemental et national.

Comme chaque année, le Conseil Municipal a attribué aux associations les subventions suivantes :

- A.C.C.A. : 153 €
- Club du 3^{ème} âge : 153 €
- Comité des fêtes : 2000 €
- F.N.A.C.A. : 77 €

Commémoration du 8 Mai 1945

Le dimanche 21 mai aura lieu la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 et l'hommage aux Français morts en Indochine, pour l'ensemble des communes du Terrefort en présence des autorités civiles et militaires et à laquelle vous êtes conviés, avec le programme suivant :

A 11 h : Messe en musique en l'église de MADIÈRE

A 12 h : Cérémonie officielle de commémoration devant le monument aux morts.

A 12 h 30 : Apéritif à la salle polyvalente ■

TAXES	MADIÈRE	BEZAC	ESCOSSÉ	ST VICTOR ROUZAUD	TAUX MOYENS COMMUNAUX EN ARIÈGE	TAUX MOYENS COMMUNAUX SUR LE PLAN NATIONAL
T.H.	13.49	16.98	16.32	14.68	20.66	24.19
F.B.	10.66	17.88	10.25	10.47	21.45	20.52
F.N.B.	59.68	66.49	66.42	27.72	112.06	49.15
C.F.E.	23.15	36.86	28.75	22.50	/	25.95

TRAVAUX 2017

La programmation des travaux pour 2017, comme à ce jour, se présente ainsi :

- 1) **TRAVAUX** d'agrandissement du cimetière communal qui seront réalisés courant mai et juin. Concernant la première tranche avec la construction d'un mur le long de la R.D.110, la maçonnerie et la ferronnerie pour l'accès à l'entrée principale de la parcelle pour les véhicules et les piétons, ainsi que le plan incliné piétonnier reliant le cimetière actuel à la parcelle aménagée. Ensuite à l'automne sera installé le columbarium avec l'espace « souvenir ». Les personnes intéressées pour la réservation et l'acquisition de casier pourront se faire connaître à la mairie pour prendre note des conditions qui paraîtront également dans le prochain bulletin d'octobre 2017. Le coût financier global de cette première tranche de travaux est de 26 000,00 € HT.
- 2) **TRAVAUX** sur le réseau d'eau potable. Le S.I.V.O.M. du Terrefort, propriétaire et gestionnaire du réseau, a décidé de changer la canalisation principale en fonte par une canalisation en P.V.C., du centre du village à partir des « pompes de surpression » jusqu'au hameau « Le

Vinaigre », sur une distance de 1 300 mètres. Ces travaux débuteront le 29 mai 2017, pour une durée prévue d'environ un mois. Le coût de ces travaux qui s'élèvent à 135 000€ HT, sont financés par le S.I.V.O.M. du Terrefort. Pendant ces travaux, la route départementale 110 sera, certains jours fermée à la circulation provoquant quelques désagréments pour les déplacements de véhicules. Tous les propriétaires et locataires concernés par ces travaux seront informés par le S.I.V.O.M. du Terrefort.

- 3) **TRAVAUX E.D.F.** : Suite à un accident de la route, courant janvier 2017, le réseau E.D.F. alimentant « Les Quatre Vents » depuis le hameau de Jouandou, a été fortement endommagé, nécessitant le remplacement total de la ligne « basse-tension ». E.D.F., en étroite collaboration avec la mairie, étudie différents projets afin de définir la meilleure solution possible pour l'installation d'un nouveau réseau E.D.F. « basse-tension » permettant de réalimenter correctement « Les Quatre Vents » dans les mois à venir.
- 4) **TRAVAUX** sur la voirie départementale : début mai, le District de la basse Ariège

a effectué des travaux sur la R.D. 110 à l'entrée du village (côté est), avec un allongement du busage du fossé côté sud, ainsi qu'une coupe de talus afin d'améliorer la visibilité, et donc la sécurité routière. Le coût de ces travaux d'un montant de 2 850€ HT, est financé par le conseil départemental dans le cadre des « enveloppes cantonales ».

- 5) **TRAVAUX TELECOM** : La société ORANGE, propriétaire exploitant du Central Téléphonique, situé au lieu-dit « Les Quatre Chemins », a déposé un projet concernant l'agrandissement du local actuel de 18 m2, qui s'ajouteront aux 14 m2 existants, pour accueillir de nouvelles lignes téléphoniques ainsi que la fibre optique. La date de réalisation des travaux sera connue dans les semaines prochaines.
- 6) **TRAVAUX de rénovation des routes communales** : Pour 2017, les travaux de rénovation de la voirie communale seront réalisés sur la v.c. n° 3 de ROUBI à BERDOT. Ensuite des travaux effectués en régie concerneront le curage de fossés, le bouchage de nids de poule et le reprofilage des parties de chaussées affaissées. ■

Infos pratiques

Urbanisme

Nous rappelons à **tous les propriétaires** qui souhaitent construire des bâtiments ou effectuer des travaux sur des constructions existantes, l'obligation de déposer en mairie les **autorisations nécessaires : Permis de construire ou Déclaration préalable** avant travaux afin d'être en règle avec les services du **Cadastre** et l'administration **Fiscale** qui sont très vigilants dans ce domaine et éviter ainsi des redressements dont les montants peuvent être élevés.

Nouvelle démarche pour les Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 07 mars 2017, l'établissement de la première carte nationale d'identité et la demande de renouvellement de C.N.I. arrivées à échéance (leur durée étant de 10 ans pour les mineurs et de 15 ans pour les majeurs pour les C.N.I. établies après le 02 janvier 2004), sont désormais traitées uniquement par le chef de canton. Pour notre secteur, c'est la mairie de Pamiers qui est désormais habilitée à recevoir des demandes d'établissement et de renouvellement. Afin d'éviter une attente parfois longue au guichet, la mairie de Pamiers demande aux personnes concernées de prendre rendez-vous avant tout déplacement, en appelant le 05 61 60 95 49. La liste des documents à fournir reste inchangée.

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste d'Escosse est ouvert

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09 H à 11H. Pour d'autres informations, appelez le 05 34 01 75 87.

incinération des végétaux (rappel)

Désormais, c'est le **ministère de la Santé** et non plus le ministère de l'Environnement qui a la responsabilité de la gestion de l'**incinération des végétaux secs et verts** sur pieds ou issus de coupe et de tonte. En résumé, le **brûlage des déchets verts des particuliers et des collectivités** à l'air libre est strictement interdit. Les textes rappellent que l'élimination des déchets verts peut et doit s'effectuer par des procédés respectueux de l'environnement et de la santé : **broyage sur place, apport en déchetterie ou valorisation directe. Le calendrier des brûlages** et période d'emploi du feu dans les espaces naturels combustibles (hors déchets vert) est le suivant :

- 1) **Interdiction totale de brûlage** du 1er juillet au 15 septembre
- 2) Du 1^{er} janvier au 30 juin et du 16 septembre au 31 décembre, autorisé avec **déclaration préalable** en mairie pour les surfaces inférieures à 15 hectares.
- 3) Pour les surfaces supérieures à 15 hectares, **déclaration et soumis à autorisation.**

Merci de respecter ces prescriptions pour des raisons de sécurité et le bien être de tous

Secrétariat de Mairie

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie sera fermé les 10 et 17 août 2017. L'état de santé de notre secrétaire de mairie Marie-José MATHE s'améliore de jour en jour. Quelques mois de rééducation sont encore nécessaires, en espérant la retrouver en bonne forme pour la rentrée de septembre.

Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

VEOLIA eau 05 61 67 19 65 :

uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie

SMECTOM 05 61 68 02 02

N'hésitez pas à contacter le SMECTOM DU PLATAUREL pour le ramassage des encombrants et des déchets verts dont les trois premiers enlèvements (par an) sont gratuits.

Gendarmerie Nationale de Pamiers :

05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

Le Maire :

Personnel : 05 61 67 12 93

Portable : 06 67 19 89 96

Mairie : 05 61 67 14 50

Site internet : www.madiere.fr ■

Associations

Depuis le mois de février, le **comité des fêtes** a repris ses activités avec une nouvelle équipe, sous l'impulsion du nouveau **président Thierry LEBRAN**, avec Arnaud, Sylvain, Antoine, Marc, Jean-Pierre, Jérôme et tous les autres membres (trop nombreuses et nombreux pour les citer). **Une première soirée**, particulièrement réussie, a été organisée le samedi 15 avril à la salle polyvalente, à laquelle ont participé plus de 140 personnes. Prochaine étape, **la fête locale fixée aux 1er et 2 juillet prochain.**

Le programme détaillé vous sera adressé courant juin. ■

ETAT CIVIL

Naissance :

- **le 25 mars 2017 :** JOY au foyer de Pauline et Sylvain BREULAUD pour le plus grand bonheur de ses deux frères et des grand-parents.
- **2016 a été l'année des mariages, 2017 année des naissances :** puisque trois autres sont programmées pour les mois à venir.

Décès :

- **Le 12 avril 2017 :** Roger DAREAUX de Jouandou est décédé à l'âge de 83 ans. ■

VIE SOCIALE

R.P.I. du Terrefort

La **fête de l'école** pour cette fin d'année scolaire se déroulera le mardi 27 juin à Bézac.

Sorties scolaires et classes découvertes :

Les classes de CE1 et CE2, ainsi que les classes de CM1 et CM2 partiront 3 jours, les 16, 17 et 18 mai à la découverte du « *Balcon des Etoiles* » à Latrape. Au programme de cette classe « *Astronomie* » : découverte du système solaire, observation des étoiles, activités sur le thème de l'espace. Le séjour se terminera par une

journée « *inoubliable* » à la Cité de l'Espace de Toulouse.

Les élèves de maternelle d'Escoffe, ainsi que les classes de grande section et cours primaire seront de sortie le 13 juin à Chalabre dans l'Aude pour une journée sur le thème des chevaliers et princesses.

Mini-Golf et Jardin des Sens

Depuis le week-end du 1er mai, le mini-golf et le jardin des sens sont réouverts au public les week-ends et les jours fériés, de 12H à 19H jusqu'à la fin Juin. Ensuite Juillet et Août, ouverture tous les jours aux mêmes horaires (12H-19H), avec trois prin-

cipales activités : le parcours du mini-golf, la découverte des 5 jardins exotiques (africain, asiatique, européen, tropical et méditerranéen) et le parc à jeux de plein air. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site internet :

WWW.lejardindessens.wordpress.com.

Médiathèque :

Nous rappelons que la médiathèque d'ES-COSSE, située rue du Couloumié est à la disposition des citoyens du Terrefort et ouverte au public le **lundi** de 15h à 18h, le **mercredi** de 15 h à 18 h, et le **samedi** de 10 h à 12 h. ■

Madière d'hier et d'aujourd'hui



Le cimetière



Le Cuq